

NOS RÈGLES DE VIE

Les règles de vie seront présentées au CE du 14 juin 2023

Les valeurs prônées à l'école de la Primerose étant la bienveillance, l'autonomie et le dépassement de soi, trois règles de vie qui en découlent ont été mises en place pour favoriser le bien-être de tous au sein de l'école. Que ce soit dans le transport scolaire, sur la cour de récréation, au service de garde ou durant les cours et les activités externes, les règles ci-dessous s'appliquent. Par l'application de différentes mesures d'aide, nous valorisons et encourageons le respect de celles-ci et les bonnes actions des élèves. Nous favorisons la prévention, les mesures d'aide constructives en lien avec les comportements et l'ouverture bienveillante de l'adulte en toute situation. Si manquement il y a, chaque situation est traitée avec bienveillance par les différents intervenants scolaires afin de convenir de la meilleure façon de guider l'enfant vers les bons comportements. Tous les membres du personnel sont appelés à intervenir pour préserver un climat de respect et de sécurité à notre école.

| RÈGLES DE VIE | RAISONS | RELATION D'AIDE (Exemples de mesures d'aide et de renforcement) |
|---|---|---|
| 1. Je suis respectueux(se) dans mes gestes et mes paroles. | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un climat harmonieux où chacun se sent important, valorisé et respecté ; • Faire en sorte qu'il soit agréable de venir à notre école ; • Permettre à chacun d'avoir accès à du matériel en bon état ; • Permettre à chacun d'évoluer dans un lieu propre, sécuritaire et agréable. | <ul style="list-style-type: none"> • Encouragements verbaux (félicitations, reconnaissance, etc.) ; • Reconnaissance officielle (coupons de « bon coup », méritas) ; • Privilèges-surprises (récréation prolongée, participation à un tirage, temps de jeux libres en classe, etc.) ; • Interventions préventives par les T.E.S. en classe ; • Interventions apportées par les T.E.S. à l'extérieur de la classe ; • Modélisation et enseignement explicite des comportements attendus par l'équipe-école ; • Participation à des récréations supervisées par l'adulte pour permettre la modélisation de certains comportements à développer ; • Élaboration de systèmes d'émulation et de renforcement (de groupe ou individuels) ; • Élaboration de plans d'action ou d'intervention individualisés ; |
| 2. J'agis de façon sécuritaire pour les autres et pour moi-même. | <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un climat de paix ; • Contribuer à ce que chacun se sente en sécurité. | <ul style="list-style-type: none"> • Soutien et analyse des besoins des élèves par l'équipe de professionnels de l'école ; • Animation d'ateliers touchant différents sujets en grands ou petits groupes (habiletés sociales et la résolution de conflit, gestion des émotions, estime de soi) ; • Rencontre bienveillante avec l'adulte (T.E.S, enseignant, professionnel) ; • Mise en place de gestes réparateurs et de conséquences logiques, en lien avec les actions commises ; • Implication de l'élève dans la recherche de solutions et de moyens ; • Communications régulières avec les parents ; • Participation de l'élève à des récréations animées et structurées ; • Promotion de la bienveillance à l'aide des « Journées de la Bienveillance », qui ont lieu une fois par mois (participation à diverses activités organisées par l'équipe T.E.S. et ayant comme thème central la bienveillance). |
| 3. Je m'engage dans mon développement personnel en m'impliquant positivement en tout temps. | <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux autres élèves et à moi-même d'évoluer dans un environnement positif et propice aux apprentissages ; • Permettre à tous les élèves de se développer à leur plein potentiel ; • Être un modèle pour mes pairs et les élèves des autres classes. | <ul style="list-style-type: none"> • Soutien et analyse des besoins des élèves par l'équipe de professionnels de l'école ; • Animation d'ateliers touchant différents sujets en grands ou petits groupes (habiletés sociales et la résolution de conflit, gestion des émotions, estime de soi) ; • Rencontre bienveillante avec l'adulte (T.E.S, enseignant, professionnel) ; • Mise en place de gestes réparateurs et de conséquences logiques, en lien avec les actions commises ; • Implication de l'élève dans la recherche de solutions et de moyens ; • Communications régulières avec les parents ; • Participation de l'élève à des récréations animées et structurées ; • Promotion de la bienveillance à l'aide des « Journées de la Bienveillance », qui ont lieu une fois par mois (participation à diverses activités organisées par l'équipe T.E.S. et ayant comme thème central la bienveillance). |



CODE VESTIMENTAIRE : SÉCURITÉ ET BIENSÉANCE

Malgré le confort de certains vêtements à la maison, les élèves sont conviés à se vêtir de manière sécuritaire et respectueuse à l'école. Ainsi, nous vous demandons de porter une attention particulière à ces mesures :

- Des chaussures ou sandales couvrant le pied ;
- Des chandails se terminant à la taille ;
- Des camisoles avec bretelles larges (jusqu'à l'épaule) ;
- Des jupes se terminant au-dessus des genoux ;
- Des pantalons courts avec une longueur minimale se terminant à la mi-cuisse ;
- Des vêtements arborant des illustrations et des messages respectueux exempts de violence.



La collaboration avec les familles à ce sujet est importante pour préserver un esprit de sécurité et de respect au sein de notre école. Une communication sera effectuée auprès des parents si un ajustement vestimentaire est nécessaire. Il pourrait arriver que l'élève doive porter des vêtements de rechange prêtés par l'école à la demande des intervenants.

Il est à noter que l'école n'est pas responsable des objets perdus ou volés.